

Accès aux déchèteries des usagers professionnels



Tarification de l'accès aux déchèteries du Syndicat du Bois de l'Aumône applicable en 2016

	Usagers professionnels du territoire SBA	Usagers professionnels hors territoire SBA
Forfait d'accès, par passage (sauf si dépôt uniquement de ferraille, cartons, plastique dur, polystyrène)	18,50 euros HT	27,20 euros HT
Non recyclables, encombrants, polystyrène sale, carton souillé...	26 euros HT / m³	
Déchets verts et bois	8 euros HT / m³	
Gravats	24 euros HT / m³	
Ferraille, carton propre	Gratuit	
Plâtre (uniquement à Riom et Veyre-Monton)	20 euros HT / m³	
Plastique dur (uniquement à Riom et Veyre-Monton)	Gratuit	
Polystyrène propre (uniquement à Riom et Veyre-Monton)	Gratuit	

Rappel : la gestion des accès aux déchèteries du SBA est informatisée.

Chaque professionnel (et particulier) doit présenter sa carte d'accès au gardien. A chaque passage, celui-ci, via une console portable, enregistre le nom du déposant, la nature des flux, le volume des déchets. Toutes ces informations sont recensées dans l'objectif de mieux gérer le service, le transfert des déchets et établir la facturation pour les professionnels.

**Attention : aucun accès n'est autorisé sans la présentation de votre carte au gardien.
Si vous ne disposez pas de carte, contactez le SBA : 04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr**

La durée de validité d'une carte est permanente. Son renouvellement n'intervient qu'en cas de perte (facturation à hauteur de 10.03 euros HT soit 12 euros TTC).



CONDITIONS D'ACCES :

**Se reporter au Règlement intérieur des déchèteries
du Syndicat du Bois de l'Aumône.**

Horaires d'ouverture pour les professionnels

Aigueperse, Châtel-Guyon, Ennezat, St-Rémy-sur-Durolle, Volvic :

Horaires d'été : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Horaires d'hiver : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h.

Billom :

Horaires d'été : le lundi matin de 8h30 à 12h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Horaires d'hiver : le lundi matin de 8h30 à 12h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Randan :

Horaires d'été : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Horaires d'hiver : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Maringues :

Horaires d'été : du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Horaires d'hiver : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

St-Angel :

Horaires d'été : le mardi, le vendredi et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Horaires d'hiver : le mardi et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Lezoux, Riom et Veyre-Monton :

Horaires d'été : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Horaires d'hiver : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**L'accès est interdit aux professionnels le samedi sauf pour
les déchèteries de Maringues, Randan et St-Angel.
La carte donne accès aux 12 déchèteries du SBA.**

Rappel des déchets acceptés :



Verre



Non
recyclables



Cartons



Ferraille



Gravats



Déchets
verts



Bois

Déchèteries de Riom
et Veyre Monton
uniquement :



Plâtre



Plastique
dur



Polystyrène
propre

Attention ! Ces déchets sont refusés pour les professionnels :



Huiles de
vidange
et leur bidon



Déchets
Dangereux
des Ménages



Pneus



Déchets d'Équipements Électriques
et Électroniques

+

d'infos ?

www.sba63.fr

conseilusager@sba63.fr

04 73 647 444